



Contestation PV / vérification annuelle des radars

Par **Vinz00**, le **06/07/2014** à **23:49**

Bonjour

Je viens de recevoir (un PV pour excès de vitesse relevé par un radar tronçon (5000 SMART MESTA 80005) le 21 juin 2014. La date de dernière vérification : 09/11/2012 c'est à dire que cela date de plus d'un an.

Puis je contester ce PV sur motif que la vérification de ce radar n'a pas été faite annuellement ?

Merci d'avance !